## Hygiène alimentaire pour l'activité de restauration commerciale

Référence : BFC_FOR_DIG_HYG

Thématique : Hygiène alimentaire

Au moins un membre du personnel de chaque entreprise de restauration commerciale doit avoir bénéficié d'une formation "Hygiène alimentaire dans l'activité de restauration commerciale".

**S'INSCRIRE**




Pour toutes informations complémentaires, cliquez-ici

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté**
N°SIRET : 130 026 0 73 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 15/05/2023

## Délivré par:

- Formation à distance :

## Prochaines sessions:

- Formation à distance - Dates de sessions à retrouver en cliquant sur le bouton "S'INSCRIRE" - Pas de date limite d'inscription

## Tarifs:

- Dirigeant - contact